VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHÉRON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL
DECISION DU MAIRE

N° 95/26 : MODIFICATION DES TARIFS DES DROITS D'ENTREE A L'ABBAYE DE SILVACANE AU 1er JANVIER 2027

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHÉRON,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2122-22,
Vu la délibération N° 26/23 du 20 Mars 2026, donnant délégation au Maire,
Considérant la nécessité de revoir les tarifs relatifs aux droits d'entrée à l'Abbaye de Silvacane,

DÉCIDE

D'APPROUVER les nouveaux tarifs ci-dessous, applicables à l'Abbaye de Silvacane :

Plein tarif à **9€** par personne

Tarif réduit à **7€** : sur présentation d'un justificatif en cours de validité

- Enfant de 8 ans à 18 ans
- Famille Nombreuse
- Etudiant
- Sites Partenaires
- Guide Conférencier
- Demandeur d'emploi

Tarif de groupe

- **Groupe individuel 7.50€** par personne à partir de 20 personnes + 1 gratuité pour l'accompagnateur
- **Groupe scolaire** pour une classe de 30 élèves : **45€ le forfait** + gratuité aux accompagnateurs
- **Groupe** convention **"Ensemble en Provence " : 60€** pour 25 personnes (avec visite guidée sans supplément)

Carte PASS SILVACANE : sur présentation d'un justificatif en cours de validité

- **PASS INDIVIDUEL SILVACANE : 30€** valable 1 année à la date d'émission de la carte hors manifestation payante
-

Hôtel de Ville – 13640 LA ROQUE D'ANTHERON – Tél : 04.42.95.70.70 – Fax : 04.42.50.53.19
Département des Bouches du Rhône – Arrondissement d'Aix en Provence
Site internet : www.ville-laroquedantheron.fr – Courriel : Secretariat-General@ville-laroquedantheron.fr

REÇU EN PRÉFECTURE
le 17/11/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-013-211300843-20261116-DEC_95_26-D

- **PASS FAMILLE SILVACANE : 50€** valable 1 année à la date d'émission de la carte hors manifestation payante (parents + enfants de moins de 18 ans)
- **PASS FAMILLE ROCASSIERE : 30€** valable 1 année à la date d'émission de la carte hors manifestation payante (parents + enfants de moins de 18 ans)
- **PASS INDIVIDUEL adhérent association Rocassière : 20€** valable 1 année à la date d'émission de la carte hors manifestation payante

Gratuit : sur présentation d'un justificatif en cours de validité

- Enfant -12 ans
- Journaliste
- Gratuité passage PASS SILVACANE INDIVIDUEL
- Gratuité passage PASS SILVACANE FAMILLE
- Gratuité passage PASS FAMILLE ROCASSIERE
- Gratuité passage PASS AD ASSO ROCASSIERE
- City pass adulte + enfant (refacturation à l'office de Tourisme d'Aix-en-Provence)
- Culture du cœur (avec visite guidée sans supplément)
- Invitation vernissage
- Invitation manifestation
- Pro des OT
- Groupe scolaire La Roque
- Mariés Rocassiers avec témoins et photographe
- Personne détentrice de la carte mobilité inclusion (CMI) - INVALIDITÉ

Forfait visite guidée : **190€** (groupe composé de 10 à 30 personnes)
(Hors visites commentées des dimanches et des jours fériés de septembre à juin à 11h et 14h30 ainsi que tous les jours en juillet et en août à 11h et 15h30 - hors convention Culture du cœur et Ensemble en Provence)

DIT que ces tarifs sont applicables à compter du 1er Janvier 2027.

Fait à La Roque d'Anthéron, le 16 novembre 2026

Le Maire :

MAIRIE DE LA ROQUE D'ANTHERON (B.-du-Rh.)

Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le : 17/11/26
Et de la publication ou notification le : 17/11/26

Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité. Les tiers peuvent également contester cette décision devant le tribunal administratif compétent. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Hôtel de Ville – 13640 LA ROQUE D'ANTHERON – Tél : 04.42.95.70.70 – Fax : 04.42.50.53.19
Département des Bouches du Rhône – Arrondissement d'Aix en Provence
Site internet : www.ville-laroquedantheron.fr – Courriel : General@ville-laroquedantheron.fr

REÇU EN PREFECTURE
le 17/11/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-013-211300843-20261116-DEC_95_26-D